

## MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

---

Parc national de la Guadeloupe :

Réalisation d'un cahier climatique territorial

pour la Réserve de biosphère de l'Archipel de la Guadeloupe

Cahier des charges destiné aux Bureaux d'Études

---

Le Parc National de la Guadeloupe (PNG) a en gestion la Réserve de Biosphère de l'Archipel de la Guadeloupe (RBAG) et dans ce cadre cherche à réaliser un cahier climatique. Pour réaliser ce document, le Parc cherche à s'entourer de partenaires permettant de mener à bien ce type d'études.

Le présent cahier des charges a pour objectif de préciser le contenu de la prestation de service demandée au bureau d'étude.

### RÉFÉRENCE À LA CHARTE

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la charte du territoire « parc » qui vaut document de gestion de la Réserve de biosphère de la Guadeloupe et du projet LIFE Biospher'Adapt (101157613).

### BÉNÉFICIAIRE

Réserve de biosphère de l'Archipel Guadeloupe coordonnée par le Parc National de la Guadeloupe

### RÔLE DU COMMANDITAIRE

Le Parc national de la Guadeloupe pilote la commande et assure le suivi technique et méthodologique. Le bureau d'étude est chargé de la réalisation du cahier climatique, en lien avec les partenaires scientifiques et techniques du projet LIFE Biospher'Adapt.

### PILOTE / RÉFÉRENT

Le chargé de mission LIFE Biospher'Adapt du Parc National de Guadeloupe coordonnera la prestation et les relations avec les partenaires et le prestataire.

Pour toutes demandes administratives et techniques :

Manuel AUBOURG 0690 63 89 18

manuel.aubourg@guadeloupe-parcnational.fr

### ZONE GÉOGRAPHIQUE

Territoire de la Réserve de biosphère du Parc national de la Guadeloupe (zone centrale, zone tampon, zone de transition).



Les écosystèmes marins vont de la mangrove aux zones abyssales (plus de 1000 mètres de profondeur) en passant par des lagons, des barrières de corail et des herbiers à phanérogames marines, en moins de 12 miles nautiques.

Cette richesse et cette diversité est soumise à des pressions d'origines anthropiques tout à fait fortes et d'origines variées : agriculture, urbanisation, aménagements, fréquentation de sites, assainissement, prélèvements.

Les aires centrales se situant en amont des territoires habités et aménagés sont relativement conservées bien que des pollutions (par remontées biologiques) commencent à devenir perceptibles. La conservation des aires centrales se situant en aval des espaces habités et aménagés devient un défi de plus en plus complexe à réaliser car dépendant de multiples acteurs aux compétences hétérogènes et parfois en compétition dans un contexte d'expressions des changements globaux de plus en plus saillantes.

L'objectif principal de la RBAG est de conserver des espaces de grandes nature pourvoyeurs des services écosystémiques de première importance tels que :

- l'approvisionnement en eau,
- la fertilité des sols,
- la qualité des milieux marins côtier et de lagon

dans un contexte socio-économique très contraint dans l'espace et par les changements globaux.

Cela passe par des objectifs intermédiaires :

- des réservoirs de biodiversité en bonne état de conservation ;
- des corridors écologiques existants à préserver et d'autres à restaurer

## 2 Contexte

La réalisation de ce cahier climatique de la RBAG s'inscrit dans le cadre du projet LIFE Biospher'Adapt. Ce projet s'appuie sur la méthodologie LIFE Natur'Adapt tout en l'adaptant aux Réserves de biosphère, qui sont des territoires plus vastes, habités, complexes et ancrés dans une démarche de développement durable.

Le développement de ce cahier climatique de la RBAG s'inscrit comme une phase initiale et un pré-requis à la suite du projet.

## 3 Objectifs

A partir de ce cahier climatique sera organisée une concertation dans un double objectif : premièrement, les résultats issus de ce cahier climatique contribueront à coconstruire un diagnostic partagé des vulnérabilités de la RBAG face au changement climatique.

Dans un second temps, il s'agira de produire un plan d'adaptation de la RBAG au changement climatique, tout en conservant la démarche de concertation et la logique d'implication des parties prenantes. Il s'agit ici de composer avec une échelle biogéographique large, et avec la complexité des jeux d'acteurs propre à la RBAG.



La conception et la rédaction d'un cahier climatique à l'échelle de la RBAG a pour objectif de permettre la compréhension de l'évolution du climat, d'analyser par la suite les impacts directs et indirects sur les différentes composantes écologiques et socio-économiques du territoire.

Les analyses finales doivent mettre en évidence les trajectoires, grandes tendances d'évolution et éventuellement les vulnérabilités qu'il faudra restituer et partager de façon simple et pédagogique avec les citoyens et les parties prenantes du territoire.

Les premiers destinataires de ce cahier climatique seront les techniciens.

Il sera aussi accompagné d'un « résumé pour décideurs », sous forme d'un récit climatique du territoire, accompagné de messages clés à destination des élus locaux.

La production d'un document vulgarisé (contenant notamment des infographies) issu du cahier climatique, permettra la diffusion de données vulgarisées à destination du grand public.

Une fois ce cahier climatique réalisé, les informations vulgarisées seront partagées avec les parties prenantes de la RBAG lors des premiers ateliers de concertation prévus dans le projet LIFE BiospherAdapt en vue de coconstruire le diagnostic de vulnérabilité du territoire.

## DESCRIPTIF DE LA PRESTATION

### PHASE 1 : DÉMARRAGE, ÉTAT INITIAL ET ANALYSE DES DONNÉES

#### Analyse et traitements des données

Le bureau d'études (BE) participera à une réunion de lancement organisée par le Parc National de la Guadeloupe (PNG). Cette rencontre marquera le démarrage officiel de la démarche de réalisation du cahier climatique. Elle permettra de présenter les objectifs de la mission, d'exposer les premiers éléments issus de la collecte de données existantes (notamment sur le climat, les milieux littoraux, les zones humides, les continuités écologiques ou les espèces sensibles), et de poser les bases méthodologiques pour les étapes suivantes.

Dans la continuité de cette réunion, le BE s'appuiera sur les travaux de collecte déjà engagés par le PNG. L'objectif de cette phase est de centraliser, analyser et traiter l'ensemble des données climatiques et environnementales existantes, produites notamment par Météo-France, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ou encore l'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat de Guadeloupe (OREC Guadeloupe), dans le cadre de suivis réguliers, de diagnostics territoriaux ou de projets de recherche.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée par d'autres sources pertinentes, telles que celles issues du Schéma Directeur Climat Air Énergie Régional (SRCAE) ou du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

#### Phase 1 : Analyses de données

**Nombre de réunion : 1**

**Livrable : 1 exemplaire des données brutes et/ou traitées, versions numériques ou papier selon le mode de collecte ou de traitement, ainsi que la liste des contributeurs.**

## PHASE 2 : RÉDACTION DU CAHIER CLIMATIQUE

### 1) Rédaction du « cahier climatique »

Le BE rédigera le cahier climatique territorial qui constituera le socle scientifique de référence pour les prochaines étapes du projet LIFE Biospher'Adapt.

Le BE établira un diagnostic initial reposant sur l'analyse croisée des données climatiques, environnementales, socio-économiques et territoriales collectées au cours de la phase de collecte de données.

L'objectif est d'identifier dès cette étape les premiers marqueurs de vulnérabilité pour le territoire : aléas récurrents, secteurs à enjeu, populations ou activités sensibles. Ces éléments permettront de structurer le cahier climatique et orienteront la phase d'analyse approfondie.

À partir des sources disponibles (Météo-France, BRGM, DEAL, GREC, ADEME, etc.), il s'agira de dresser un panorama des principales évolutions observées sur le territoire de la RBAG, en mettant en évidence les tendances passées (réchauffement, modifications des régimes de précipitations, fréquence d'événements extrêmes) et les projections climatiques disponibles à différentes échéances : 2030, 2050, 2100.

### 2) Élaboration du « résumé pour décideurs »

Un résumé à destination des élus et décideurs sera produit sous une forme synthétique et pédagogique. Il comprendra un récit climatique du territoire, les principaux messages clés, une vision prospective des risques, et des recommandations en lien avec les politiques publiques locales (urbanisme, santé, agriculture, tourisme, liste non exhaustive...).

### 3) Supports de vulgarisation

Le bureau d'études produira des supports de communication visuels et accessibles à destination du grand public : infographies, fiches thématiques, cartes simplifiées. Ces documents faciliteront la restitution des enjeux climatiques lors des ateliers de concertation territoriale à venir.

## Phase 2 : Cahier climatique de la RBAG

**Nombre de réunion : 1**

**Livrables : 3 – Cahier climatique, résumé pour les décideurs, supports de vulgarisation en version numérique Word et PDF, et deux exemplaires papier dont un reproductible.**

## PHASE 3 : RESTITUTION ET PARTAGE

### Réunion finale de restitution

Une réunion de restitution sera organisée. Ce temps d'échange permettra de valider les livrables finaux et de préparer la phase suivante du projet LIFE (élaboration du plan d'adaptation).

### Préparation à la diffusion pour la concertation

Les livrables vulgarisés seront transmis aux équipes LIFE pour diffusion auprès des parties prenantes lors des premiers ateliers de concertation. Ils serviront de base au diagnostic partagé de vulnérabilité, condition préalable à l'élaboration de la stratégie d'adaptation du territoire.

### Publication sur les plateformes

Tous les documents et données seront publiés sur les supports numériques prévus : site web du PNG, outils LIFE, bases de données territoriales, en garantissant leur accessibilité aux différents publics et leur compatibilité avec les standards de diffusion (formats ouverts, métadonnées, licence de diffusion).

## MODALITÉS DE PAIEMENT

### Avance

Aucune avance ne sera versée au titulaire du marché, quel que soit le montant du marché.

### Paie ment par phase

La rémunération s'effectuera à l'issue de chaque phase, sur la base du prix forfaitaire global, selon les livrables spécifiés dans le cahier des charges et après validation expresse par le pouvoir adjudicateur des prestations réalisées.

Les paiements interviendront de la manière suivante :

→ Phase 1 : Démarrage, état initial et analyse des données

Paie ment à l'issue de la remise et de la validation du livrable suivant :

- ✓ 1 exemplaire des données brutes et/ou traitées (versions numériques ou papier, selon le mode de collecte ou de traitement), accompagné de la liste des contributeurs.

→ Phase 2 : Rédaction du cahier climatique de la RBAG

Paie ment à l'issue de la remise et validation des trois livrables suivants :

- ✓ Cahier climatique (version numérique en formats Word et PDF + deux exemplaires papier dont un reproductible),
- ✓ Résumé pour décideurs,
- ✓ Supports de vulgarisation (infographies, fiches, cartes simplifiées).

→ Phase 3 : Restitution et partage

Paie ment à l'issue de la réunion finale de restitution et de la transmission des livrables destinés à la concertation :

- ✓ Documents de vulgarisation finalisés, compatibles avec les plateformes de diffusion (site web du PNG, outils LIFE, bases de données territoriales), en formats ouverts avec métadonnées et licence de diffusion adaptée.

### Conditions de règlement

Le délai global de paie ment ne pourra excéder 30 jours calendaires.

Le point de départ du délai de paie ment est la date de réception de la demande de paie ment par l'acheteur.

Les factures sont transmises par l'intermédiaire du portail de facturation Chorus Pro.

La date de réception de la demande de paie ment correspond à la date de notification à l'acheteur du message électronique l'informant de la mise à disposition de la facture sur le portail de facturation Chorus Pro.

Lorsque les sommes dues au titulaire n'ont pas été payées à l'échéance du délai de paie ment, celui-ci a droit au versement des intérêts moratoires et de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (d'un montant de 40 €), dans les conditions prévues par l'article L. 2192-13 et suivants du code de la commande publique.

## ORGANISATION DES RÉUNIONS

Tout au long de la mission, des réunions seront organisées aux étapes clés du projet (lancement, restitution intermédiaire, validation finale). Le prestataire devra transmettre au Parc national de la Guadeloupe les documents de travail provisoires au minimum dix (10) jours avant chaque réunion, afin de permettre leur relecture et validation.

Il assurera la production des supports d'animation, ainsi que leur présentation lors des réunions. À l'issue de chaque séance, le prestataire rédigera un compte rendu synthétique, qui sera soumis à validation par le PNG.

Les documents finaux intégreront les observations formulées par le PNG.

Des réunions techniques intermédiaires pourront être organisées en cas de besoin pour préparer les échanges ou arbitrer certains contenus méthodologiques ou cartographiques.

#### FORMAT DES LIVRABLES

Les livrables attendus sont détaillés dans les différentes phases du présent cahier des charges. Concernant leur format, il est demandé au prestataire de fournir :

- Un cahier climatique au format Word et PDF, ainsi qu'une version papier en deux exemplaires, dont un reproductible ;
- Un résumé pour décideurs au format Word et PDF, incluant visuels et éléments de synthèse ;
- Des supports vulgarisés (infographies, cartes simplifiées, schémas) en version PDF haute résolution ;
- Les données cartographiques au format SIG : shapefile, .dwg, Excel ou géodatabase, compatibles avec les outils QGIS, ArcGIS et les plateformes du SINP ;
- Des métadonnées complètes devront accompagner ces données : source, millésime, précision, conditions de réutilisation ;
- Dans la mesure du possible, les livrables devront inclure un modèle de données décrivant les tables, champs et relations logiques utilisées.
- Les versions provisoires (au format Word) seront transmises en amont pour validation.

Une réunion technique pourra être organisée avec les services du Parc national dès le lancement de l'étude, afin d'assurer la bonne intégration des données dans les outils de gestion territoriale.

Tous les documents définitifs devront être remis au plus tard deux (2) semaines avant les réunions de validation, pour permettre leur reproduction et diffusion auprès des membres des partenaires du projet.

#### LIVRABLES ATTENDUS

- Cahier climatique technique : Word + PDF + 2 exemplaires papier ;
- Résumé pour décideurs : synthèse en PDF avec visuels ;
- Fiches vulgarisées : infographies, schémas, cartes clés ;
- Données SIG : shapefile, .dwg, Excel, géodatabase + métadonnées ;
- Données compatibles QGIS/ArcGIS/SINP ;
- Liste des contributeurs et sources bibliographiques en annexe.

#### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS

Les droits patrimoniaux sur les résultats, notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation et de traduction, sont cédés au pouvoir adjudicateur de manière exclusive, définitive et sans limitation de durée, de territoire ou de nombre.

Les données produites dans le cadre du présent contrat sont la propriété du Parc national de la Guadeloupe. Elles pourront être mises à disposition du public dans le cadre du programme LIFE, sur les plateformes prévues, sous licence ouverte ou conditionnelle selon leur nature.

Le titulaire conserve la possibilité d'utiliser les données produites à des fins de communication scientifique, sous réserve de mentionner le Parc national de la Guadeloupe et le programme LIFE Biospher'Adapt.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

- Prix : 30 %
- Respect du calendrier : 10 %
- Qualité technique de l'offre : 60 %
  - Méthodologie : 30 %
  - Références et compétence de l'équipe : 30 %

### PERSPECTIVES

Ce cahier climatique constituera un outil de connaissance et d'aide à la décision. Il contribuera à l'élaboration du plan d'adaptation au changement climatique de la RBAG, en lien avec les engagements internationaux (UNESCO, ODD) et les attentes locales.